AU-DELA DES DIFFERENCES, DES POINTS COMMUNS

Les chiens guides et d'assistance sont issus d'univers distincts : le secteur associatif pour les premiers et le secteur sanitaire et social pour les seconds. Leurs activités sont tout aussi différentes.

Pour autant, il existe des points communs. Les démarches d'assistance et de médiation sont entièrement tournées vers le bénéficiaire et ses besoins. Elles partent dans les deux cas du lien social que crée l'animal et se nourrit de la réciprocité de la relation entre la personne et le chien.

De même, le bien-être animal est une préoccupation permanente et une source de renouvellement des pratiques pour l'ensemble des acteurs.

Autant les acteurs du mouvement chien guide et chien d'assistance que ceux de la médiation par l'animal gagnent à mieux se connaître les uns avec les autres, car ils bénéficient du transfert réciproque de savoir-faire et de la diffusion de bonnes pratiques.

C'est la raison même d'exister de CANIDEA.

POURQUOI ET COMMENT SOUTENIR CANIDEA

Créée en 2015, la confédération est la première et seule organisation en France à réunir sur le thème des chiens d'aide aux personnes des associations aux activités diverses, notamment d'assistance, d'alerte et d'accompagnement social.

Les ressources proviennent strictement de dons et de mécénat. Votre aide nous permettra de concrétiser ce projet.

Pour les particuliers :

Réduction fiscale de 66 % du don dans la limite de 20% des revenus imposables

Pour les entreprises :

Réduction fiscale 60 % du montant du don dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires annuel hors taxe (plafond appliqué à l'ensemble des versements effectués).

> https://www.canidea.fr O1 44 64 80 28 contact@canidea.fr

CHIENS GUIDES/D'ASSISTANCE ET CHIENS DE MEDIATION, QUELLES DIFFERENCES?





LES SPECIFICITES DES CHIENS D'AIDE AUX PERSONNES

Quelle que soit sa spécialisation, le chien, par sa spontanéité, fait sauter beaucoup de verrous et sa présence entraîne des échanges d'une incroyable richesse et construit une passerelle vers l'extérieur d'une grande valeur.

Le chien d'assistance ou le chien guide d'aveugle vit auprès d'un maître handicapé ou malade qu'il assiste au quotidien. Il a pour mission de lui apporter plus d'autonomie et de bien-être et par conséquent une forme de soulagement aux proches de la personne déficiente ou malade. Il contribue ainsi à la reprise d'activités ordinaires telles que faire du sport, poursuivre ses études, faire ses courses, ...

Le chien de médiation intervient auprès de différents publics en établissement sous supervision d'un professionnel. Il favorise les liens sociaux, naturels et bienfaisants entre les humains et les animaux, et stimule sur les plans cognitif, émotionnel, social, sensoriel, psychomoteur... Son travail est un complément des méthodes traditionnelles et peut être considéré comme une aide non-médicamenteuse. Il peut aussi accomplir des missions similaires en cabinet ou à domicile, toujours accompagné d'un professionnel qui dirige l'intervention

chiens guides /d'Assistance	
MILIEU D'ORIGINE	Milieu associatif, notamment le bénévolat
ACTEURS	Bénévoles et professionnels du chien Les associations de bénéficiaires (par handicap/maladie)
ACTIVITES	Aide quotidienne à la personne handicapée ou malade dans l'accomplissement de certaines actions qui seraient difficiles ou impossibles sans l'aide du chien
COMPETENCES DU CHIEN	Savoir-faire précis avec une liste d'actions spécifiques à accomplir sur commande et de façon autonome et un savoir- être en compatibilité avec le bénéficiaire
ORIGINE DU CHIEN	Issu de l'élevage pour garantir certaines qualités physiques et comportementales
EDUCATION DU CHIEN	Pré-éducation en famille d'accueil (8 à 10 mois) puis éducation à plein temps dans une école d'éducation canine (6 à 12 mois selon la spécialité)
ACCESSIBILITE	Le maître du chien étant porteur de la carte d'invalidité, le chien a accès à tous les lieux ouverts au public

CHIENS DE MEDIATION Milieu de l'intervention MILIEU sanitaire et sociale D'ORIGINE Différents métiers : infirmiers. **ACTEURS** éducateurs spécialisés, psychologues, ergothérapeute... Appui pour l'intervenant dans **ACTIVITES** son activité professionnelle en facilitant certaines actions à visée thérapeutique, sociale ou éducative Savoir-être principalement COMPETENCES relationnel et quelques savoir-DU CHIEN faire en fonction des activités menées par l'intervenant ORIGINE DU Toutes origines dans la mesure où il a le savoir-être relationnel CHIEN et qu'il a une complicité avec l'intervenant Au choix des professionnels qui **EDUCATION DU CHIEN** travailleront avec le chien **ACCESSIBILITE** Le chien ne rentre pas dans le cadre de la loi sur l'accessibilité

